

# **ANNEXE A**

## **Tenue vestimentaire à l'école Sylvestre**

**1. Les élèves de l'école doivent avoir des vêtements propres et convenables:**

- ✓ Sans signe ou dessin de violence ou de vulgarité;
- ✓ Assez longs pour couvrir le corps;
- ✓ Avec des manches ou de larges bretelles.

**2. Les élèves de l'école doivent avoir 2 paires de chaussures (une pour l'intérieur et une pour l'extérieur)**

**Les chaussures des élèves doivent être :**

- ✓ Bien lacées et qui tiennent dans les pieds;
- ✓ Des sandales avec des talons plats et des courroies à l'arrière du talon.

**3. Les élèves enlèvent leur casquette et capuchon à leur casier.**

**4. L'hiver, les bottes sont obligatoires jusqu'à la fonte des neiges.**

Un message de la direction avisera le moment venu.